

## Le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats

Le Médiateur des entreprises assure conjointement avec le Conseil National des Achats le copilotage et l'animation de la charte et du label RFAR.

Le CNA est une association de partage, d'expertise, de rencontres professionnelles et de proximité pour plus de 18 000 adhérents dans les secteurs privés et publics – Directeur Achats, responsables achats, acheteurs, écoles et consultants sur toute la France.

### Un parcours qui s'adresse à tous

Tous les organismes, privés comme publics, quelle que soit leur taille et leur activité, peuvent signer la charte et candidater au label Relatons fournisseurs et achats responsables.

### Un accompagnement tout au long de ce parcours

Vous pouvez profiter :

- D'un suivi personnel afin de vous aider au mieux dans votre démarche.
- D'une journée d'information gratuite sur le parcours de la charte au label.
- De réunions entre signataires de la charte et labellisés.
- De groupes de travail thématiques, de comités de pilotage de la charte et du label, de retours d'expérience et de résultats aux enquêtes auxquelles vous pouvez participer.



**Pierre PELOUZET**  
Médiateur des entreprises

*« S'engager dans le parcours Achats responsables c'est envoyer un signal fort à ses partenaires économiques. C'est un pas majeur vers une démarche de dialogue avec son écosystème. L'amélioration des pratiques d'achat est vitale pour notre économie, alors n'attendez plus et rejoignez, vous aussi, cette communauté. J'invite les signataires et les labellisés à engager à leur tour leur chaîne d'approvisionnement sur ce parcours. »*



**Jean-Luc BARAS**  
Président du CNA

*« Le parcours Achats responsables est aidant et structurant. Cet engagement vous permettra de tirer le meilleur parti d'une démarche d'amélioration continue et créative de valeur. Pour vous accompagner, le CNA au travers de ses structures régionales et ses activités d'échanges de bonnes pratiques et d'expériences, vous accompagnera dans les meilleures conditions vers des Achats responsables reconnus à travers la Charte et le Label. »*



[www.rfar.fr](http://www.rfar.fr)  
[www.mediateur-des-entreprises.fr](http://www.mediateur-des-entreprises.fr)  
[www.cna-asso.fr](http://www.cna-asso.fr)



# PARCOURS NATIONAL DES ACHATS RESPONSABLES

Vous êtes intéressés par la démarche  
Achats responsables?  
Vous souhaitez **vous y impliquer** ?

**Rejoignez la communauté** animée  
par le Médiateur des entreprises  
et le Conseil National des Achats.

### Vos avantages

- **Intégrer une communauté** d'organisations actives et engagées.
- **Développer des relations de confiance** avec vos partenaires économiques pour une meilleure performance globale.
- **Obtenir un label** reconnu par l'État.



## 5 OBJECTIFS CLÉS

- Affirmer ses **valeurs**, ses convictions de solidarité et sa volonté de relations équilibrées.
- Conduire le **changement** en construisant un projet transverse à la structure.
- Privilégier la **médiation** en désignant un médiateur relations fournisseurs.
- Véhiculer une **image positive** sur ses engagements en interne et en externe.
- Impliquer à son tour sa **chaîne d'approvisionnement dans la démarche** pour consolider les pratiques d'achats responsables.

C'est une véritable communauté pleine de ressources et riche en bonnes pratiques qui s'ouvre à vous. Le Club des Ambassadeurs du label est la voix des labellisés auprès du Médiateur des entreprises et du CNA. Il propose notamment du tutorat aux candidats du label.

## UNE CHARTE POUR S'ENGAGER

Depuis 2010, la charte vise, au travers de 10 engagements, à inciter les organisations à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs. Elle fédère ainsi les actuels signataires qui se reconnaissent publiquement dans ces engagements. Cette communauté donne un poids considérable à la charte qui ne cesse de se diffuser dans le milieu économique.

Depuis 2010 jusqu'à octobre 2021, plus de 2200 organisations ont adhéré à la charte.

Charte   
RELATIONS FOURNISSEURS  
ET ACHATS RESPONSABLES

## UN LABEL POUR SE DISTINGUER

Depuis 2012, le label vise à distinguer les acteurs économiques, privés ou publics, ayant fait la preuve de relations équilibrées avec leurs fournisseurs.

Il est remis pour une durée de trois ans, avec une vérification annuelle sur les questions majeures et le respect du plan de progrès. Si ce label est le seul reconnu par l'État en matière d'achats responsables, son adossement à la norme ISO 20400 lui confère une vocation internationale.

En octobre 2021, 62 structures sont labellisées.



## CONTACTS

### Pour la charte

charteRFAR@finances.gouv.fr

### Pour le label

labelRFAR@finances.gouv.fr  
HAresponsables@cna-asso.fr

### Sites

www.rfar.fr  
www.mediateur-des-entreprises.fr  
www.cna-asso.fr

## Le parcours en 5 étapes

Le parcours de la charte au label RFAR se décline en 5 étapes. Au terme de ce parcours vous serez alors complètement engagé dans la démarche achats responsables.

